Recherches sociographiques



Simon Langlois, *Refondations nationales au Canada et au Québec*, Québec, Septentrion, 2018, 310 p.

Yvan Lamonde

Volume 60, Number 1, January–April 2019

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1066161ar DOI: https://doi.org/10.7202/1066161ar

See table of contents

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print) 1705-6225 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Lamonde, Y. (2019). Review of [Simon Langlois, Refondations nationales au Canada et au Québec, Québec, Septentrion, 2018, 310 p.] Recherches sociographiques, 60(1), 187–189. https://doi.org/10.7202/1066161ar

Tous droits réservés ${\mathbb C}$ Recherches sociographiques et Université Laval, 2019

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



COMPTES RENDUS

Simon Langlois, *Refondations nationales au Canada et au Québec*, Québec, Septentrion, 2018, 310 p.

Pour qui veut comprendre et vivre au Québec et au Canada, ce livre tombe à point, au moment où le Parti libéral du Québec et le Parti québécois ont décroché de leur histoire et où une nouvelle dynastie Trudeau fait face à Ottawa au défi du maintien du « plus meilleur pays au monde ».

Le lecteur se demandera comment deux sociétés non fondées peuvent être refondées : le Canada, voulu en 1867 par quelques hommes politiques sous l'influence de l'Empire, et le Québec qui se cherche toujours un texte constitutionnel ou culturel fondateur. Ce même lecteur apprendra aussi que de grands penseurs ont fait évoluer la notion de nation, qu'un Québécois comprenait traditionnellement de façon substantialiste. Or, voici que Benedict Anderson a parlé de « nation imaginée » (1983), Eric Hobsbawm de « tradition inventée » (1990), Fernand Dumont de « référence construite » et Charles Taylor de la nécessité aujourd'hui de refonder des nations. Pourquoi, comment refonder, au Canada et au Ouébec?

Au Canada et au Québec, les perles du wampum constitutionnel se sont défilées : l'histoire ne peut plus se conter. Il faut d'autres perles, un autre wampum, avec une autre histoire. De binational qu'il se disait ou refusait de se dire, le Canada a accepté de se dire bilingue en certains lieux hors Québec, multiculturel et non pas biculturel, comptant sur la diversité pour en faire la preuve et s'en faire une réputation peut-être éphémère. Trudeau père, élu en 1968, a eu raison de Laurendeau et de sa Commission qui remettait son rapport à ce moment. Toujours au même moment, les États généraux du Canada français sciaient la branche sur laquelle celui-ci reposait. Au même moment le PQ était fondé, un parti pour qui l'histoire allait changer. Le Québec des Québécois, bientôt unilingue français, faisait place aux Amérindiens du territoire et aux immigrants d'un nouveau type, autre que celui des îles britanniques ou de la Méditerranée.

L'histoire allait pouvoir changer en 1980 avec un premier référendum à 40 % de Oui et 60 % de Non. Trudeau allait changer l'histoire canadienne à sa façon en 1982 en rapatriant unilatéralement la Constitution de 1967 et en y ajoutant une Charte libérale, élaborée pour faire valoir les droits individuels et ceux des minorités, la culture des ayants droit plutôt que la culture commune. Cette Charte allait devoir être souvent interprétée par les juges, à propos, par exemple, de la laïcité,

ou des Premières Nations comme communautés dont le Canada promeut les droits collectifs, sans que la même logique puisse s'appliquer à la société québécoise.

Le premier ministre Mulroney a cru en 1987 que le verrou constitutionnel pouvait être levé. L'échec de Meech a refermé le verrou en 1990, celui de Charlottetown a donné un second tour de clé en 1992. Nouveau référendum au Québec en 1995 : 49,4 % de Oui, 51,6 % de Non, et deux gros mots de Jacques Parizeau.

Septembre 1997, la « Déclaration de Calgary », manifeste des provinces anglophones du Canada. Toutes les provinces sont égales, le Québec n'a rien de spécifique ou de distinct. D'éventuelles, mais peu probables négociations commenceraient là.

Entretemps, 8 millions d'immigrants sont arrivés au Canada de 1951 à 1998. Il faut imaginer la Suisse ou l'Autriche déménageant ici, dans un pays qui compte 37 millions d'habitants aujourd'hui.

Le défi de refondation concerne certainement le Canada, « l'autrui significatif » par excellence, mais il place implacablement le Québec dans un autre face à face historique avec lui-même. Les chapitres 10 et 11 sur le sens donné à la nation depuis les années 1990 font voir l'ancienneté et la répétitivité du défi. Lorsque réfléchissant au sens de la nation, Fernand Dumont mise sur une « culture de convergence autour du noyau mémoriel », de préférence à une culture civique commune qui lui paraît abstraite – même si la culture est toujours là avec les principes civiques qui l'éclairent politiquement –, le lecteur comprend bien qu'il n'y a pas de projet politique sans projet culturel. Lorsque Charles Taylor distingue entre une nation politique et une nation culturelle, identifiant le Québec à cette dernière, un historien des idées comprend qu'on rejoue une pièce de 1840 qui est toujours au répertoire politique du Québec : l'hésitation entre un nationalisme politique émancipateur et un nationalisme culturel conservateur de valeurs. C'est depuis un siècle et demi la hauteur de la barre à franchir : concilier culture ou mémoire et politique, concilier nationalisme à composante ethnique et nationalisme civique. Il n'y a pas que la mémoire qui flanche, la volonté aussi.

S'il y a bien une ambivalence séculaire dans le projet national des Québécois, Simon Langlois établit que l'indépendance a été depuis cinquante ans le projet d'une génération, celle des *baby-boomers*. L'analyse de 44 sondages entre 1995 et 2005 fait voir – c'est significatif pour la refondation – que l'appui à la souveraineté est plus fort qu'au seul Parti québécois et que la souveraineté-association est plus attirante qu'une souveraineté complète. Où mènerait cette « co-souveraineté »? Nous avons le don des formules alambiquées, porteuses de paradoxes, qui évitent d'être claires. Qu'on se souvienne de « Révolution tranquille ».

Comment les jeunes vont-ils refonder, eux qui se demandent : l'indépendance pour faire quoi? Eux qui ne sont plus marqués par l'infériorité économique des années 1960, qui tiennent la pérennité du français pour acquis. Pendant ce temps, leurs aînés ont misé sur « l'indépendance psychologique », tour de passepasse qui consiste à ignorer la réalité canadienne.

Soucieux de refondation à amorcer, Simon Langlois met son lecteur à jour en ramenant à sa mémoire l'échec de Meech, en rappelant le livre bleu de Philippe Couillard *Québécois, notre façon d'être Canadiens* (2017) que Trudeau fils a rejeté sans l'avoir lu en descendant un escalier du Parlement canadien. Le blocage de la formule d'amendement dans un Canada multiculturaliste, c'est aussi cette image cavalière. Certes, la vie continue, comme l'écrit l'auteur. Mais quelle pourrait être cette fameuse politique de la reconnaissance dans laquelle on a mis beaucoup d'espoir pour sortir d'une histoire du pessimisme québécois qui va de Léon Dion critiquant l'École historique de Montréal à Pierre Vadeboncoeur, en passant par Fernand Dumont et d'autres? L'impasse est remarquablement cadastrée.

Yvan Lamonde

Department of French Language and Literature Université McGill ylcbrl449@gmail.com

Anne Legaré, *Le Québec, une nation imaginaire*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, coll. Champ libre, 2017, 394 p.

Anne Legaré a réuni dans son ouvrage *Le Québec, une nation imaginaire* les textes qu'elle a écrits tant sur la nation québécoise, le rôle du fédéralisme canadien dans la formation de l'identité québécoise, que sur les relations du Québec avec les États-Unis et la France. Le fait d'avoir enseigné la science politique à l'Université du Québec à Montréal, de même que son engagement comme déléguée du Québec en Nouvelle-Angleterre ainsi que ses fonctions de secrétaire générale du Centre de coopération interuniversitaire franco-québécois à Paris, lui ont permis de développer un point de vue original sur ces trois questions.

Legaré partage la conception politique de la nation de Papineau et des patriotes de 1840 plutôt que la conception de la nation comme entité culturelle qui est toujours bien présente dans les débats politiques québécois. Rappelons que ce sont là deux tendances lourdes qui ont caractérisé l'histoire du Canada français depuis deux siècles, comme l'ont montré les travaux d'Yvan Lamonde. Il existe au Québec « deux instances de légitimation, ce qui crée un clivage mental et politique profond » (p. 56), un clivage qui se retrouve dans l'opposition qu'elle évoque entre la « nation en soi » (nation culturelle et historique) et la « nation pour soi » consciente de sa diversité et actrice d'un renouveau du politique.

Sa formule « la nation est une volonté » (p. 229) rappelle celle de Renan décrivant la nation comme plébiscite quotidien. Cependant, cette volonté trouve difficilement à s'affirmer dans le cadre constitutionnel canadien. Le fédéralisme et l'État canadien se conjuguent plutôt pour faire du Québec une région du Canada, ce qui affaiblit sa capacité à s'affirmer comme nation politique. C'est là le fil rouge qui unit les analyses contenues dans l'ouvrage. « D'abord, la nation québécoise, à la fois fantasmée dans le discours nostalgique et réelle par son institutionnalisation par la scène politique québécoise, est en même temps en conflit permanent avec